

Projet « Développement durable

Groupe de travail de militants MoDem Ile et Vilaine (35)

Animateur : Pierre-Yves MARTIN

Délégué Pôle Projet MoDem 35 : Bruno VOYER

Environnemental

Harmonisation européenne CO2.

L'Europe souffre d'une carence réelle en matière d'harmonisation européenne autour des émissions de CO2. Or pour que la maîtrise du CO2 soit efficace, il est nécessaire de la prendre en compte au niveau européen et donc de travailler sur les mesures suivantes :

- Affichage environnemental des produits de grande consommation (Seule la France et l'Angleterre travaillent sur cette approche) : Il s'agit ici d'inciter les producteurs et distributeurs à mentionner sur les emballages de produits, les coûts environnementaux nécessaires à sa production. Il s'agit donc d'un levier important pour influencer les citoyens à un achat responsable.
- Directive Européenne CO2 : L'objet consiste à permettre un élargissement des industries soumises à quotas. Faire du CO2 un levier financier pour favoriser la ré-industrialisation européenne.
- Taxe transport : harmonisation européenne. La France souhaite l'intégrer mais quid des autres pays.

Développement du ferroutage / mode de transports doux:

Dans notre département, où le flux de transport routier reste important, le développement du ferroutage prend tout son sens. Quelques actions et règles devront permettre de contribuer à mieux maîtriser cette question :

- Rendre obligatoire la mise en place d'une plateforme de ferroutage par Région industriel
- Développement d'une prime à l'utilisation du ferroutage pour les entreprises
- Prévoir un fond d'aide aux entreprises mettant en place des projets pilotes soutenant les développements doux (Crédit impôt recherche pour nouveau mode de transport, indicateurs de covoiturage, véhicules propres, ...)

Environnemental Autres :

- Prise en compte de la biodiversité dans tout aménagement urbain et du territoire.
- Mettre en place un système de prime à la réduction des consommations en eau pour l'agriculture et les industries.
- Favoriser les achats de matériaux éco responsable (Communication, prêt à taux réduit, subvention pour la Recherche et développement)
- Créer un ministère européen de la recherche et de l'innovation sur les Matières et énergies durable qui coordonne les différents centres de recherche.
 - o Matériaux de construction
 - o Energie
 - o Recyclage et valorisation
 - o Systèmes d'information

Modification de certains règlements qui ne prennent pas en compte les aspects environnementaux. → Par exemple, certains bétons peuvent être plus « vert » mais la réglementation impose un taux minimum de ciment fortement polluant.

- Imposer au distributeur d'énergie la prise en compte dans leur réseau des énergies produites par les particuliers et entreprises. Par exemple, une entreprise qui produit du méthane ne peut l'intégrer dans le réseau GDF.

Social :

- Réaliser un Label européen développement durable pour ne pas infléchir le niveau d'exigence (Travail des -16 ans interdit en Europe et non 14 ans niveau monde)
- Développer le Mécénat de compétence à l'étranger et donner des crédit d'impôt aux entreprises ou Salariés les réalisant pour faciliter le rayonnement.
- Taxer les entreprises faisant preuve de peu de transparence quant aux éléments suivants :
 - o Taux d'accident de travail
 - o Taux d'emploi d'handicapé
 - o Taux d'emploi / Prise en charge d'apprentis, stagiaires, élèves
- Mettre en place des modes de contrôle plus contraignant pour les entreprises
- Développer un système de congé politique/ 4/5 politique en entreprise pour favoriser les vocations

Economique :

- Suppression des charges patronales pour les 2 premiers salariés de l'entreprise
- Créer un Small Business Act sur les marchés publics : Obligation de 25% des marché pour les PME et TPE
- Revoir les obligations de l'OMC en cas d'approche environnementale positive (règle du CO2)
- Rendre impossible les contrats étranger dans un pays hôte (cas de salariés polonais en France, sous contrat polonais à 4€ de l'heure)
- Engager un programme de ré industrialisation européen ambitieux, non vulnérable aux énergies fossiles.
- Imposer un minimum d'investissement en Recherche et Développement pour les entreprises bénéficiaires.
- Contrôler et sanctionner l'évasion fiscale

Mettre en place une commission de contrôle européenne pour valider l'application de ces règles.